

ECROUS HAUTS HEXAGONAUX

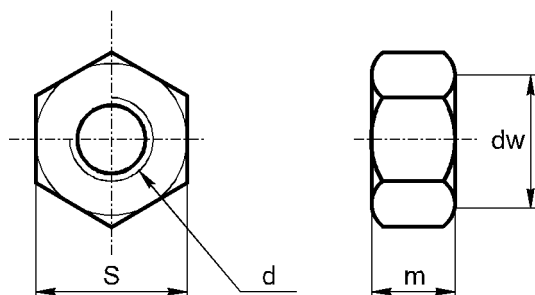
Page 1/2

Sans restriction d'utilisation

PIECES A NE PLUS UTILISER

ECROUS NE FAISANT PAS L'OBJET DE PLANS

A l'exception des indications ci-après, les spécifications sont celles de la norme C21 3216, relative aux écrous hauts hexagonaux.



d x p	dw min.	S	m	Matière	Classe de qualité	Revêtement	NUMERO
M7 x 1,00	10,23	11	7	Acier	8	Cu4 *	79 03 032 249
M9 x 1,00	13,23	14	10	Acier	10	Sans	79 03 032 109

* Suivant norme B15 4120.

MARQUAGE

Le marquage de l'écrou doit répondre aux exigences du paragraphe 7 "Marquage" de la norme C20 0020, à l'exception du marquage de la classe de qualité ou de la marque d'identification du Fournisseur qui ne doit pas être effectué sur la face d'appui de l'écrou.

1.HISTORIQUE ET DOCUMENT CITES

1.1.HISTORIQUE

1.1.1.CREATION

- OR : 01/11/1983 - CREATION DE LA NORME.

1.1.2.OBJET DE LA MODIFICATION

- E : 31/05/1999 ADJONCTION D'UN PARAGRAPHE MARQUAGE.
- D : 06/11/1997 SUPPRESSION DES N° NON UTILISES 79 03 032 160 ET 79 03 032 247. RESTRICTION D'EMPLOI DEVIENT

1.2.DOCUMENTS CITES

1.2.1.DOCUMENTS PSA

1.2.1.1.Normes

B15 4120, C20 0020, C21 3216.

1.2.1.2.Autres

1.2.2.DOCUMENTS EXTERIEURS

1.3.EQUIVALENT A :

1.4.CONFORME A :

1.5.MOTS CLEFS